



AAP FEADER

PSN volet régional 2023 - 2027

Appel à projets : modernisation et adaptation des exploitations d'élevage au dérèglement climatique

Du
13
JUIN
au
30
OCTOBRE
2023

Accompagner les transitions des exploitations d'élevage dans une optique d'adaptation au dérèglement climatique, de préservation de l'environnement et de renforcement de leur compétitivité.

L'intervention vise les projets de construction, d'extension, de rénovation et d'aménagement de bâtiments, ainsi que toute acquisition de matériels et d'équipements en lien avec une activité d'élevage.

Dépôt sur 3 volets au choix possible :

- « bâtiments, bien-être animal et adaptation au dérèglement climatique »
- « effluents »
- « performance énergétique des exploitations d'élevage ».



2 possibilités de dépôt :

1. Vous êtes prêts à investir et vous souhaitez le faire vite : saisir une **déclaration d'intention en ligne** (⇔ pré-demande qui nécessitera un dépôt de dossier ultérieurement et qui ne vaut pas promesse de subvention)
2. Vous souhaitez approfondir et sécuriser votre dossier : **faire un dépôt en ligne sur EURO-PAC dans l'été**

Appel à projets : accompagnement des transitions agroécologiques des productions végétales

Du
13
JUIN
au
30
OCTOBRE
2023

Objectif :

Encourager l'investissement dans les matériels permettant une gestion efficace des ressources indispensables à l'agriculture (eau, sol, air) avec une meilleure maîtrise de l'impact environnemental des pratiques.

Pour quels projets ?

Tout achat de matériel cultural ou d'investissements permettant de préserver les ressources, la plantation de haie en lien avec les parcelles, la réalisation d'aires de lavage de pulvérisateurs, la protection contre le gel et la grêle...

2 possibilités de dépôt :

1. Vous êtes prêts à investir et vous souhaitez le faire vite : saisir une **déclaration d'intention en ligne** (↔ pré-demande qui nécessitera un dépôt de dossier ultérieurement et qui ne vaut pas promesse de subvention)
2. Vous souhaitez approfondir et sécuriser votre dossier : **faire un dépôt en ligne sur EURO-PAC dans l'été**



CONTACT

Contact Transitions Agroécologiques



feader.investissement@bourgognefranche.comte.fr

Appel à projets : investissements pour la diversification des activités et des productions agricoles



Du
14
JUN
au
30
OCTOBRE
2023

Objectifs

- Favoriser la diversification des productions et des activités agricoles afin de renforcer la pérennisation, la compétitivité et le revenu des exploitations. Cette évolution contribuera à l'autosuffisance alimentaire des territoires en favorisant l'émergence des circuits courts.

Pour quels projets ?

Le dépôt des dossiers se fait sur 2 volets au choix que vous pouvez cumuler si besoin.

- Transformation/commercialisation : ce volet de l'intervention aide les projets individuels ou collectifs, depuis la transformation des produits agricoles, jusqu'à leur conservation, leur conditionnement et/ou leur commercialisation
- Soutien aux productions émergentes en région : ce volet de l'intervention aide la diversification des productions agricoles en région. Les filières concernées sont précisées dans l'arrêté.

2 possibilités de dépôt :

- 1. Vous êtes prêts à investir et vous souhaitez le faire vite : saisir une **déclaration d'intention en ligne** (↔ pré-demande qui nécessitera un dépôt de dossier ultérieurement et qui ne vaut pas promesse de subvention)
- 2. Vous souhaitez approfondir et sécuriser votre dossier : **faire un dépôt en ligne sur EURO-PAC dans l'été**

Contacts « Diversification FEADER » (valables pour les dossiers historiques, comme pour les nouvelles demandes) :

- Adresse mail dédiée : feader.diversification@bourgognefranche-comte.fr
- Permanence téléphonique : 03 81 61 64 00 ouverte les lundis et jeudis de 14h à 17h et les mardis de 9h à 12h

Appel à projets : investissements dans les industries agroalimentaires

Du
08
JUN
au
06
JUILLET
2023

Le soutien aux investissements dans les industries agroalimentaires permettra le développement, la modernisation et la diversification des entreprises exploitant ou valorisant les productions agricoles.

L'intervention contribuera ainsi au renforcement de la compétitivité coût de l'aval, y compris par l'incitation aux changements de pratiques et à l'innovation visant à l'amélioration des conditions de travail ainsi que du bien-être animal, la réduction des coûts de production, le développement local et la valorisation locale des ressources. Elle favorisera en outre le maintien et la création d'emplois ancrés dans les territoires, et le développement de la bioéconomie.



CONTACT

Contact Industries agro-alimentaires

✉ feader@bourgognefranchecomte.fr

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Date limite de complétude des dossiers : 26 juillet 2023

Appel à projets : Soutien à l'émergence et au fonctionnement des groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)


Du
22
MAI
au
23
JUIN
2023

Le dispositif « Soutien à l'émergence et au fonctionnement des groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) a pour objectif de favoriser l'innovation en agriculture et en sylviculture via des groupes opérationnels :

- ✓ Pour apporter des solutions innovantes aux besoins du terrain, en rapprochant les savoirs de la recherche et des acteurs économiques des secteurs agricoles et forestiers,
- ✓ En encourageant les collaborations innovantes et les fertilisations croisées entre une diversité d'acteurs au sein de projets partenariaux au spectre large.



CONTACT

 Anne-Sophie VOISIN – 03.80.44.37.45

annesophie.voisin@bourgognefranche.comte.fr